

Date	9 juin 2026
A l'attention de	SBVB M. Guillaume PANHELLEUX SBVB Mme Mathilde GOALABRE
Objet	CONSULTATION SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES CONTRIBUTION VILLE DE TRIGNAC

Nous avons tenu le 2 juin 2026 une rencontre avec une vingtaine d'habitants en présence du SBVB. Cette consultation sur place nous a permis d'étayer les remarques suivantes, permettant d'alimenter le projet Accord de Territoire du SBVB.

1. Comment voyez-vous votre bassin versant ? Points faibles, forts ?

Bassin sujet à inondations répétées notamment du fait de la position aval de Trignac et de la sortie en un exutoire principal qu'est le Brivet.

Des intérêts contradictoires entre usagers (pêcheurs, chasseurs, éleveurs, riverains...) : ce qui est particulier à Trignac c'est le grand canal à Bel Air avec des pêcheries, un port et la présence importante d'une communauté étrangère de pêcheurs travaillant aux Chantiers et connaissant peu le Français et les règles de la pêche.

Une méconnaissance du fonctionnement du bassin pour beaucoup d'habitants.

Pas assez d'informations sur la qualité de l'eau.

Information satisfaisante sur les niveaux d'eau depuis ces 5 dernières années.

Difficultés sur certains secteurs d'habitation : pas d'assainissement ni de tout à l'égout, ce qui peut jouer sur la qualité des eaux.

Quelle efficacité sur la régulation des ragondins et quelle puissance d'action sur les plantes invasives (la jussie gagne partout du terrain).

Erosion des berges du Brivet : le lâcher des écluses de Bel Air crée des courants qui participe à une érosion des berges accrue à Trignac.

2. Quel bassin versant pour demain ?

Nécessité de ralentir l'eau. Limiter les effets toboggan

Comprendre et accepter les cycles du bassin : inondations + sécheresse

Une renaturation nécessaire du bassin et des cours d'eau

Retrouver de la biodiversité. La trame noire y participe. Penser un urbanisme responsable qui intègre cette notion dans les études préliminaires et la construction. La renaturation des cours d'eau permet de recréer des habitats parfois disparus, de nouvelles zones de reproduction pour la faune, de renforcer des corridors biologiques, d'assurer un maintien mécanique des berges, tout en offrant une fonction paysagère.

3. Leviers d'action pour y parvenir ?

Il sera nécessaire de renaturer le maximum de zones imperméables et urbanisées tels les parkings de la zone Auchan par exemple C'est pourquoi nous préconisons dans l'évolution de la zone de récupérer des surfaces pour les renaturer et soutenons plutôt les parkings drainants (à proximité il y a le canal de La Belle Hautière).

Reboiser les berges, les végétaliser ; Restaurer les cours d'eaux et milieux aquatiques Reméandrage, retrouver les configurations passées. (un bassin qui retrouve son histoire)

Définir les rôles de chaque acteur dans l'entretien

Expliquer les actions du SBVB, mieux communiquer auprès du grand public

Multiplier les actions de sensibilisation

Se donner la possibilité de reconquérir des zones inondables ou à fort enjeu.

Créer des bassins d'orage (ex : entrée du Clos Pasteur)

Nettoyage des fossés par les riverains. Initier et soutenir et développer les initiatives des citoyens pour se réapproprier le marais. Développer les actions citoyennes de nettoyage de cours d'eau, mais aussi celles autour de la jussie.

Restauration de roselières

Berges : Enjeux de sécurité pour les communes et les riverains. Nécessité d'en limiter l'érosion. A inclure dans l'accord de Territoire.

Accompagnement accru des collectivités sur le renforcement des berges du Brivet.

Limiter l'abreuvement du bétail directement dans les cours d'eau : peut favoriser l'apparition de maladies ; le bétail mange la végétation des bords de berges et favorise l'érosion, piétine l'abord du cours d'eau (Brivet). Augmentation des sédiments au fonds du cours d'eau.

Remarque au vu des dernières inondations :

Ne pas faire l'impasse sur des renforcements plus techniques, comme le façonnage, l'enrochement + végétalisation, merlons, dans les endroits bien identifiés comme les plus fragiles. Nous pensons à la ferme Veylon et à certaines des habitations situées sur les zones à inondations répétées, ou sur les rives du Brivet qui s'écroulent (rue Berselli),

On peut aussi activer un fonds pour certaines préemptions (bout de la rue de Bel Air).

- Qualité de l'eau, pollution : y remédier

- Nécessité de procéder à des analyses régulières de la qualité de l'eau sur des secteurs déterminés.

- Identifier les enjeux par secteur, prioriser les secteurs et suites à donner, programmes d'actions avec fréquence d'intervention.

- Curages et travaux à effectuer en aval du marais, afin de favoriser l'écoulement et la circulation de l'eau, ralentir les inondations : nous savons que ceci prête à débat néanmoins une étude devrait être faite sur la capacité de cet exutoire principal.

Nécessité que les communes et le SBVB travaillent à une meilleure communication vers les citoyens, intègrent les enfants. Penser aux accueils de loisirs, jeunes et associations notamment.

Qu'un travail sur les historiques des inondations fasse partie du patrimoine pour en garder mémoire. Que ceci soit bien intégré dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Il faut développer une culture préventive du risque, interpeller le monde agricole pour trouver des pratiques raisonnables compatibles avec la préservation des milieux aquatiques.